





## 5 Renseignements sur le représentant du demandeur

Le représentant est la personne autorisée par le demandeur pour faire la demande au nom de celui-ci et effectuer en son nom toute démarche administrative concernant cette demande et l'exploitation des systèmes de loterie inscrits à la licence.

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Remplissez l'annexe *Renseignements personnels : demande de licence de systèmes de loterie* et joignez à cette demande la résolution vous désignant comme représentant.

## 6 Renseignements sur le casino-bénéfice

**Si vous souhaitez tenir plus d'un casino-bénéfice, reproduisez les sections 6 et 7 et la section 8 s'il y a lieu autant de fois que nécessaire.**

Lieu du casino-bénéfice

Numéro, rue, local : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Date(s) : \_\_\_\_\_

Valeur totale des prix offerts lors du casino-bénéfice : \_\_\_\_\_ \$

## 7 Prévision des revenus et des dépenses

Nombre de billets d'entrée mis en vente (estimation)	Ligne 1	
Prix de vente des billets d'entrée	Ligne 2	\$
Revenu qui sera obtenu grâce à la vente des billets d'entrée (estimation) [ligne 1 x ligne 2]	Ligne 3	\$
Revenu provenant de la vente d'argent fictif additionnel (estimation)	Ligne 4	\$
Revenus qui seront obtenus grâce à la vente des billets d'entrée et la vente d'argent fictif additionnel (estimation) [ligne 3 + ligne 4]	Ligne 5	\$
Montant réel payé (taxes comprises) pour l'achat des prix qui seront attribués (y compris les prix en argent)	Ligne 6	\$
Frais d'administration Le montant de ces frais doit être inférieur au montant des bénéfices nets (profits).	Ligne 7	\$
Bénéfices nets (ligne 5 - ligne 6 - ligne 7)	Ligne 8	\$
Pourcentage des bénéfices nets (ligne 8 ÷ ligne 5 x 100) Le pourcentage des bénéfices nets doit représenter au moins 30 % des revenus obtenus grâce à la vente des billets d'entrée et la vente d'argent fictif additionnel.	Ligne 9	%

## 8 Utilisation des profits

**Décrivez comment les profits obtenus grâce aux systèmes de loterie seront utilisés. Seuls les projets autorisés par la Régie pourront être réalisés. Si plus de deux projets sont prévus, reproduisez la section 8 autant de fois que nécessaire.**

Pour chaque projet qui sera réalisé grâce aux profits provenant des systèmes de loterie, donnez une description précise et le coût estimé. Inscrivez ensuite le montant estimé des profits qui sera alloué au projet.

S'il s'agit d'un don versé à un autre organisme de charité ou religieux, précisez-le et indiquez le nom de ce dernier. Inscrivez ensuite le montant estimé des profits qui lui sera donné.

Description du projet :

---

---

---

Coût estimé du projet : \_\_\_\_\_ \$

Montant estimé des profits alloué au projet ou donné à un autre organisme : \_\_\_\_\_ \$

Description du projet :

---

---

---

Coût estimé du projet : \_\_\_\_\_ \$

Montant estimé des profits alloué au projet ou donné à un autre organisme : \_\_\_\_\_ \$

## 9 Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont véridiques.

\_\_\_\_\_ Prénom et nom

Date : \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour

## 10 Calcul du montant à payer

<b>Frais d'étude</b> Frais d'étude de 33,75 \$ (à payer lors de la demande d'une licence) Inscrivez 0,00 \$ si la demande concerne l'ajout d'un casino-bénéfice à une licence de systèmes de loterie de classe B valide.	Ligne 10	\$
<b>Droits payables</b> Nombre de jours où un casino-bénéfice sera exploité Si plus d'un casino-bénéfice est prévu, inscrivez le nombre de jours d'exploitation total.	Ligne 11	
Droits payables de 51 \$ par jour d'exploitation (ligne 11 x 51 \$)	Ligne 12	\$
<b>Montant à payer au moment de transmettre la demande</b> Total des frais d'étude et des droits payables (ligne 10 + ligne 12)		\$

## 11 Paiement

Quel mode de paiement sera utilisé?

Carte de crédit

Chèque

Remplissez les cases ci-dessous.

Libellez le chèque à l'ordre du ministre des Finances.

Visa  Mastercard  American Express

Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou nom de l'entreprise

Montant payé

Numéro de la carte

Date d'expiration  
de la carte

J'autorise la Régie des alcools,  
des courses et des jeux à  
prélever sur ma carte de crédit  
le montant indiqué ci-dessus.

(MMAA)

## 12 Documents à joindre à la demande

Assurez-vous de joindre les documents suivants à la demande. La Régie pourrait exiger une caution pour garantir les prix ou d'autres documents.

- le document démontrant les fins charitables ou religieuses;
- si le demandeur n'a pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ), une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association);
- la résolution désignant le représentant;
- l'annexe *Renseignements personnels : demande de licence de systèmes de loterie* remplie par le représentant;
- les règles de participation et de fonctionnement (y compris la description des tables de black jack et des roues de fortune);
- la copie de tous les contrats liés à la tenue du casino-bénéfice;
- le paiement.

## 13 Document à fournir après la délivrance de la licence

- le *Rapport annuel des activités de casino-bénéfice* (à fournir au plus tard 60 jours après la date d'expiration de la licence);
- les pièces justificatives confirmant que les profits réalisés ont été utilisés aux fins charitables ou religieuses pour lesquelles la licence a été délivrée (à fournir seulement si la Régie en fait la demande).

## 14 Transmission de la demande

La Régie doit recevoir votre demande **au moins 30 jours** avant toute tenue d'un casino-bénéfice. Veuillez faire parvenir ce formulaire rempli ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse [tirage@racj.gouv.qc.ca](mailto:tirage@racj.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux  
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Prenez note que vous devez informer la Régie dans les plus brefs délais de toute modification relative à des renseignements fournis dans votre demande. Aucune exploitation d'un casino-bénéfice, y compris la vente de billets d'entrée, n'est autorisée avant la date de délivrance inscrite sur la licence.